

22 septembre 1940

ETIENNE CARPENTIER  
43, AVENUE HOCHE, VIII<sup>e</sup>  
Tél: Carnot 44-19

Monsieur le bâtonnier

Je m'empresse à vous donner les quelques précisions que vous m'avez demandé en ce qui concerne Michel Legros.

Il était le fils du docteur Legros, une des comités de l'Institut Pasteur -  
et le neveu du Procureur général Peyre.

Marié, il avait une petite fille, Marie, âgée d'un an et demi.

Mobilisé dès le début de la guerre comme quartier-maître à bord d'un chalutier  
dragueur de mines du port de Brest, il a rempli cette mission, une des plus sérieuses  
du métier de marin, pendant les premiers mois de la campagne.

Promu officier secrétaire d'Etat Major de la marine, il avait été affecté au cuisinier  
Bretagne.

C'était le garçon le plus simplement loyal que se pût rencontrer : la loyauté pour lui était  
un devoir qu'un besoin. Elle mettait d'ailleurs dans son regard une clarté qui brillait  
dans les yeux des trois femmes ; et elle l'en faisait paraître plus jeune que son âge.

Le regard toujours direct se plantait dans les yeux de l'interlocuteur sans que jamais  
pût lui être faite grief d'effronterie ni d'audace.

Il fallait un commerce constant avec Michel Legros pour découvrir ce qui, sous une extrême  
modestie couvrait une éducation parfaite, une grande réserve naturelle et une  
absolute maîtrise de soi dissimulant derrière cette sorte d'ingratitude du regard.

Jamais le bouillonnement intérieur n'était trahi par l'excès d'une expression ni d'un  
mouvement.

Prompt à comprendre et à juger les choses et les personnes, avec une maturité, une stabilité  
et une perspicacité qui m'ont souvent surpris, Michel Legros avait cette qua-  
lité assez peu commune de n'éprouver le besoin de parler d'autrui que lorsqu'il le fallait.

Il n'aimait pas de dénigrer. S'il ne souscrivait pas à une appréciation désavantageuse  
émise devant lui, il prenait énergiquement la défense de l'absent. S'il se croyait  
obligé d'accepter le jugement, il lui sut dire de l'adoucir et il se taisait.

Profondément attaché à ses idées, il respectait celles d'autrui. Il m'a été rarement  
donné de constater une aussi rigoureuse bonne foi intellectuelle. Acharné à la défense  
de son opinion, quel que fût son interlocuteur, son âge ou sa qualité il s'y employait avec  
une mesure dans la fermeté que ne démentait jamais la chaleur de sa conviction,  
mais il se rendait à l'argument qui lui paraissait la ruine de son argument lui  
était présente.

Extrêmement bon et désintéressé, j'ai connu des exemples de son dévouement aux malheureux qui le démontrent inépuisable. Son penchant naturel s'appuyait à cet égard sur la très haute conception qu'il avait du devoir de l'avocat.

Michel Legros était mon collaborateur depuis quatre ans et je lui ai confié parfois des tâches très délicates. Je n'ai jamais eu qu'à me louer de son concours.

Le jugement que je porte sur lui n'est pas aveuglé par l'affection très grande que lui portais et qui répondait à un attachement dont il m'a donné les preuves excellentes.

Ce jugement a été confirmé par tous ceux dont j'ai eu à charger de préparer ou de plaider les dossiers, particuliers ou chambres syndicales, et par plusieurs magistrats qui spontanément ont tenu à me faire l'éloge non seulement de la façon dont les affaires avaient été préparées et présentées par mon collaborateur mais spécialement de son autorité à la barre et de son attitude parfaite de déférence dans la fermeté.

Michel Legros était par excellence un garçon de devoir, et si, dans le temps de paix, sa conscience et ses connaissances lui permettaient, dans l'exercice de notre profession, les succès du meilleur aloi, son amour du Pays et son esprit de sacrifice, étaient garantis qu'en temps de guerre la Patrie trouverait en lui un de ces serviteurs qui ne transigent pas avec l'obligation nationale.

Nous avons perdu un vrai de garçonnets, qui avait toutes les qualités de la race, et qui ne craignait pas de paraître démodé en faisant de soi le plus généreux, simple dans l'accomplissement des obligations les plus lourdes, prêt à payer de prix suprême l'honneur d'être né et de rester Français.

J'ai perdu, pour ma part, une jeune amitié précieuse, mon bâton de vicé-lesse professionnel, peut-être un disciple dans qui l'obscur que je suis cherchait une illusion.

C'est peut-être mon excuse de m'être laissé entraîner à vous écrire si longuement au lieu de vous donner les quelques précisions que vous attendiez.

Je n'ajouterais qu'un mot.

Legros n'appartenait pas à la marine nationale par la fantaisie du recrutement. Il avait voulu faire son service dans la marine. Passionné de la mer, il avait depuis le plus jeune âge pratiqué la navigation. Compagnon assidu de son oncle Peyre, tous les deux passaient le temps des vacances sur le bateau qui ils abritaient dans le port de Graville peu éloigné de la maison de famille de St. Sauveur la Boume-raye (Manche) où la grand-mère maternelle de Michel réunissait ses enfants et petits enfants chaque été.

Veillez agréer, monsieur le bâtonnier, mes sentiments respectueux

Carpeenter Eclair